

ARVO DECID

Date de mise à jour : 26/02/2020

Version FT: 21

DESCRIPTION

Détartrant détergent désinfectant acide moussant

ARVO DECID est un détartrant désinfectant acide pour le nettoyage des surfaces, en alternance avec un détergent désinfectant alcalin.

Nettoie et désinfecte en un seul passage.

ARVO DECID est recommandé en application régulière en présence d'eau dure.

MATIÈRE(S) ACTIVE(S) : Chlorure de didécyl diméthyl ammonium (n° CAS 7173-51-5) à 0,25% (3g/litre)

Ce produit est compatible avec tous les types de matériaux y compris aluminium et alliages, galvanisé.

Autorisé pour le nettoyage des surfaces et objets en contact avec des denrées alimentaires selon l'arrêté du 19/12/13 modifiant l'arrêté du 08/09/99.

Conforme au cahier des charges du 5 janvier 2010 modifié et complétant les dispositions des Règlements CE n° 834/2007 et n° 889/2008 pour le nettoyage et la désinfection en industrie agroalimentaire et transformation biologique. (voir site www.inao.gouv.fr)

UTILISATIONS

Selon les conditions et le plan d'hygiène, après une application d'un détergent alcalin et un rinçage ou juste après un pré-lavage des surfaces, le produit s'applique dans les conditions suivantes :

Type de matériel :

Boisson surface : Tapis de convoyage, matériels de fabrication, conditionneuses, sols, murs.

Conserverie/Plats cuisinés/Panification surface : Tapis de convoyage, tables et matériels de fabrication, sols, murs.

Lait/Oeuf surface : Tapis de convoyage, moules, matériels de fabrication, conditionneuses, sols, murs.

Viande surface : tapis de convoyage, tables de découpe, matériels de fabrication, poussoirs, fumoirs, sols, murs.

Type d'industrie	Méthode	Temp. utilisation °C	Conc. utilisation %	Temps de contact
Industries Agroalimentaires (Viande, poisson, salaison, lait, oeuf, fromage, boisson, plats cuisinés, panification, conserverie...)	Surface application par canon à mousse ou centrale moyenne/haute pression. Surface par pulvérisation	5 à 40°C	2 à 4%	5 à 30 min

Type de matériel :

Toutes les surfaces, locaux et matériels alimentaires.

Collectivité : Environnement de la cuisine, sols, murs.

Type d'industrie	Méthode	Temp. utilisation °C	Conc. utilisation %	Temps de contact
Collectivité	Surface application par canon à mousse ou centrale moyenne/haute pression. Surface par pulvérisation	5 à 40°C	2 à 4%	1 à 15 min

Rincer abondamment avec de l'eau potable les surfaces traitées et matériels d'application.

CATALOGUE MATÉRIEL QUARON : QUARON propose toute une gamme de matériels adaptés pour la sécurité du stockage (bac de rétention) et du transfert du produit (pompe vide fût, kit de soutirage), la maîtrise des concentrations (doseurs proportionnels) et la qualité de l'application (canon à mousse, centrale d'hygiène, pulvérisateur) pour tous les types de produits des gammes BASO/ARVO/INDAL.

Demander conseil à votre technico-commercial QUARON ou sur baso@quaron.com

ARVO DECID

Date de mise à jour : 26/02/2020

Version FT: 21

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Aspect : Liquide Limpide moussant

Couleur : Orange.

Odeur Non caractéristique.

Densité : 1,208 ± 0,005 (20°C)

pH à 1% dans l'eau distillée : 1,9 ± 0,2, 20°C

Viscosité, dynamique : 10 mPa·s (20°C)

DCO-valeur : 60,4mg O₂/g

PROPRIETES BIOCIDES

BACTERICIDIE - 1 % TP4, TP2

EN13697 - 5 min - 20°C - propreté. (0,3 g/l d'albumine bovine)

Souches testées :

BACTERICIDIE - 1 % TP4, TP2

EN1276 - 5 Min - 20°C - propreté. (0,3 g/l d'albumine bovine)

Règlement Biocide 528/2012 UE. Type de produit (TP) n° :

2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

4 - Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

CONDITIONNEMENTS

Types de conditionnements disponibles :

Plusieurs conditionnements sont disponibles pour ce produit, pour plus d'informations sur ces conditionnements et les poids par conditionnement, veuillez contacter notre service commercial.

DDM : 2 ans, voir conditionnement.

CONSIGNES DE SECURITE

Recommandations d'utilisation : Usage strictement réservé aux professionnels. Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. Fiche de données de sécurité (FDS) sur demande. En cas d'urgence, contactez le centre anti-poison de Nancy (03 83 32 36 36). L'emballage vide ne doit pas être réutilisé, il doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous la responsabilité du détenteur de ce déchet.

Précaution à prendre pour une manipulation sans danger, matières incompatibles, produits incompatibles : Se reporter aux chapitres 7.1, 7.2 et 8.2 de la fiche de données de sécurité.

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe. Ne pas mettre en contact avec les produits chlorés.

CONTROLE DE CONCENTRATION

Prise d'échantillon : 10 ml

Indicateur coloré : Phénolphtaléine

Doser jusqu'à zone de virage avec : NaOH N/5 puis noter le volume "V"

Résultat du test de concentration en % = Volume "V" x 0,303

ARVO DECID

Date de mise à jour : 26/02/2020

Version FT: 21

TRAITEMENTS DES DECHETS

Traitement des déchets : Se reporter au chapitre 13 de la FDS

Motif de la mise à jour : Spécifications

Adresse de contact

QUARON H&D
BP 89152
3 Rue de la Buhotière
35091 RENNES CEDEX 9 - FRANCE
Tel. : +33 (0)2 99 29 46 75
Fax : +33 (0)2 99 29 46 86
baso@quaron.com - www.basoarvo.com / www.quaron.com

QUARON Hygiène et Désinfection est certifié
ISO 9001
ISO 14001

Les fiches de données de sécurité sont envoyées par mail selon les dispositions réglementaires lors de l'expédition de nos produits. Elles sont également disponibles auprès de notre force de vente.

Litiges : Le tribunal de commerce de Rennes est seul compétent. "le contenu de cette documentation relatif aux applications, n'engage en rien notre responsabilité. Tous les renseignements sont donnés à titre indicatif et les conditions d'emploi doivent être adaptées à chaque cas particulier par l'utilisateur."

AGROALIMENTAIRE